

Réunion du 29 janvier 2020.



Compte-rendu.

Présents : Christophe Bertho (Echevin), Bernard Gabriel (GRACQ), Alain Decerf, Ghislain Léonard, Jacques Dolhain.

1. Projet de liaison Barchon – Saive par l'ancienne voie vicinale

- Etat d'avancement du dossier.

Mr Bertho explique que le dossier remis à Liège Europe Métropole est retenu.

Il n'est pas inscrit au budget communal, dans l'attente d'une promesse formelle de financement par Liège Europe Métropole.

L'aménagement du chemin de terre reliant la rue Camus à la rue de la Source devrait être réalisé par un tracé "en lacets" pour limiter la pente.

Dans la rue Camus, une voie cycliste serait aménagée en site propre à côté de la chaussée. Une séparation physique (haie ou autres végétaux) y serait installée.

Ces aménagements entreraient dans le cadre de projets immobiliers situés à l'endroit.

2. Courrier d'Alain Decerf au sujet des différents itinéraires cyclistes proposés.

Mr Bertho signale que la politique communale pour 2020 est de prioriser la liaison entre Barchon et Blegny-Mine. Un budget est dégagé à cet effet.

Sur le trajet proposé pour cette liaison, il est envisagé de créer une ou deux bandes bétonnées, dans le chemin de Malvaux.

Au pied du chemin de Malvaux, en bordure du Bolland, une voie cyclable serait aménagée sur l'une ou l'autre rive (à déterminer).

Pour les autres jonctions proposées, le GRACQ (Bernard Gabriel) préconise de favoriser les voies utilitaires plutôt que les voies touristiques.

Pour la liaison du Tunnel de Dalhem vers Wégimont, le coût de la passerelle a été chiffré, mais l'achat du terrain d'un particulier et d'un morceau de terrain appartenant à la Défense, sont en cours de réalisation.

La partie de la voie vicinale entre Saint-Remy et le tunnel de Dalhem serait revêtue, de préférence d'un géotextile avec empierrement, de manière à préserver l'aspect naturel des lieux.

Pour la promenade Nicolas Donnay entre la rue Bouhouille et la rue Gilles Cambresier, il serait intéressant d'élargir certains passages et de bétonner le sol. L'idéal serait d'y installer de l'éclairage pour que cette voie cyclable soit utilisée en tout temps.

Entre l'école de Housse et la rue Jungling, elle devrait être bétonnée. Un éclairage n'est pas prévu immédiatement, mais on pourrait déjà prévoir une gaine où les câbles électriques passeraient pour alimenter le futur éclairage LED et avec détecteurs de mouvements.

Les différentes discussions sont basées sur un plan établi par Alain Decerf. Ce plan reprend les différentes jonctions proposées et les endroits nécessitant des aménagements, selon leur urgence.

Avec accord d'Alain Decerf, ce document sera utilisé par les services communaux pour programmer les aménagements de voies douces.

3. Questions de Ghislain Léonard.

Mr Bertho apporte les informations sollicitées par Ghislain.

La ligne WEL reliant Liège à Marche est une des plus utilisées. D'autres arrêts sont prévus.

La ligne WEL du Pays de Herve est toujours prévue aux heures de pointe. Elle est destinée à relier Herve à Liège. Une liaison vers Herstal serait la bienvenue.

Pour les heures creuses, un Proxy bus est envisagé pour relier les différents villages de la commune, entre eux.

En ce qui concerne les mobipôles, il n'y a encore aucune réalisation.

4. Projet de liaison et aménagement de la gare de Cheratte (Ghislain).

Mr Bertho n'est pas informé de la réouverture de la gare de Cheratte. La création d'une nouvelle sortie d'autoroute vers Cheratte n'est pas envisageable à ce jour.

5. Questions de Jacques au sujet de la politique communale en matière de mobilité douce et de facilitation des moyens de transport doux.

- Aménagement des voiries existantes : L'accent sera mis sur la réalisation d'accès pour les PMR.
- Nouvelles voiries et nouveaux lotissements : Des conditions sont imposées pour favoriser la circulation des usagers faibles.
- Création de locaux pour vélos dans les bâtiments à logements multiples :
Mr Bertho retient l'idée d'imposer la création de tels locaux (La crainte de se voir voler son vélo est un frein à l'achat de l'engin).
- Création d'espaces sécurisés pour les vélos à proximités des commerces et services :
L'idée est reçue favorablement, mais la demande de BE21 aux commerçants pourrait utilement passer par l'ASBL Blegny Move.
- Signalisation des chantiers : Trop souvent, la signalisation des chantiers est incomplète ou erronée.
La commune envisage de former du personnel pour le contrôle des chantiers.
La protection des usagers faibles au passage des chantiers doit rester une priorité.
- Relations et partenariat entre la commune et la Région wallonne :
Les contacts sont réguliers.
L'aménagement du centre de Blegny (rue Entre Deux Villes, notamment) doit être examiné avec les services de la Région wallonne.

6. Divers.

- Alain regrette que la population ne soit pas mieux informée de l'avancement des projets.
A cet effet, la communication d'informations pourrait se faire via le site internet de la commune.

7. Prochaine réunion.

La prochaine réunion se déroulera aux environs de la mi-mars.

La date et l'endroit seront communiqués ultérieurement.